

# Salle des Musiques Actuelles de Borderouge



## Synthèse de 4 groupes de travail dans le cadre de la concertation territoriale Ville de Toulouse 2012

### Groupe de travail n° 5 « L'emploi »

Lundi 12 mars 2012 - Le BBB

*Notre métier consiste à repérer des petits besoins dans les associations culturelles et de les convertir en contrats CDI.*  
Alexandre Col, AGECE Bordeaux

#### Préambule

La question de l'emploi culturel et artistique est un enjeu majeur auxquels les acteurs de la musique vont devoir faire face dans les années à venir. Il est au cœur des problématiques du maintien de l'offre et du développement culturel des territoires, face à la crise de l'intermittence et à la précarisation croissante des acteurs du secteur associatif. Comment sécuriser les parcours professionnels, améliorer les conditions de travail et faire face à une flexibilité du travail liée à la crise économique et un environnement de plus en plus resserré au niveau des aides publiques ? Le secteur des Musiques Actuelles cherche des outils et des entrées nouvelles pour préserver et accroître ses moyens humains.

#### Témoignage des invités extérieurs

L'emploi culturel connaît une mutation depuis le début des années 2000. Dans ce contexte, les deux invités font part de deux expériences différentes.

Avant de devenir une société coopérative, *Illusion et Macadam* était une association spécialisée dans le portage et la logistique de spectacle. Elle pilote aujourd'hui le dispositif SMartFr dans la région Languedoc-Roussillon. Ce dispositif, créé en Belgique depuis 14 ans, permet d'organiser la gestion administrative et financière de projets artistiques et culturels grâce à des services mutualisés. Un dispositif qui entend répondre aux besoins d'artistes isolés ou de groupe non-structurés en convertissant les recettes en salaires administrés et ceci pour éviter la création de structures fragiles et peu armées face aux aléas du marché et de la complexité législative. Cette plateforme n'est pas encore viable mais pourrait l'être courant 2015.

Créé en 2007, le groupement d'employeurs culturels de l'Aquitaine (AGEC) assure depuis la fin 2010 six postes mutualisés dans le secteur des Musiques Actuelles de l'agglomération bordelaise sur un potentiel estimé à vingt-cinq. Le groupement recense les besoins dans le secteur culturel et les convertit en Contrats à Durée Indéterminée de 35 heures par semaine. Employeur de ces salariés, il met ces derniers à disposi-

tion moyennant une facturation horaire du temps de travail. Ces contrats répondent à trois exigences : la sécurité et le revenu des salariés, la flexibilité pour les employeurs et un accompagnement à la formation et l'orientation professionnelle. Trois familles de métiers sont ainsi couvertes par ce GE : l'administration, la technique et la pédagogie. Toutefois, le groupement reconnaît que le métier de chargé de diffusion reste difficile à appréhender. Alors qu'il est souvent coopté par les artistes en raison de sa connaissance du projet du groupe, il devrait au contraire être recruté et mutualisé sur ses compétences.

#### Situation toulousaine

Les participants à cette table ronde connaissent des situations très différentes. Subventionnée à hauteur de 45 % de son budget, l'association Cricao licencie un poste d'action culturelle et partage un local municipal avec Freddy Morezon.

L'association *La Petite*, relais de SMartFr en région Midi-Pyrénées estime qu'elle a atteint un seuil d'activité critique et doit se consacrer à son festival, à SMartFR et à la formation.

L'association *Cinq Cinq* connaît des difficultés et se rapproche de l'association *Reg@rt* afin de mutualiser des moyens. ▶

#### Invités extérieurs :

- ▶ Alexandre Col (Directeur de l'AGEC Culture Groupement d'employeur), Bordeaux
- ▶ Sébastien Paule (Directeur d'Illusion et Macadam), Montpellier

#### Participants :

- ▶ Olivia Serre (GE OPEP Culture)
- ▶ Emily Lecourtois (La Petite, SMartFr)
- ▶ Frédéric Ortuño (COUAC, Collectif inter-associatif sur les emplois aidés associatif)
- ▶ Stéphane Robert (CRICAO)
- ▶ Karim Guerch (Reg@rts/Klakson)
- ▶ Céline Vidal (Convivencia)
- ▶ Mickaël Feneux (Cinq Cinq Productions)

#### Contexte

Dans le cadre de la deuxième année de concertation territoriale de la ville de Toulouse en lien avec la création d'une Salle des Musiques Actuelles « le Métronum », nous vous proposons la restitution des quatre groupes de travail qui se sont déroulés en 2012 dans une démarche participative avec les acteurs du secteur culturel.

La ville continue la réflexion sur la filière Musiques Actuelles en invitant sur ces rencontres des professionnels extérieurs qualifiés en capacité à proposer un diagnostic et les enjeux de la thématique abordée. Puis chaque invité toulousain témoigne des problématiques rencontrées, des manques constatés mais aussi des outils nécessaires à créer afin d'asseoir leur projet et leur activité. Un ensemble de préconisations fait consensus petit à petit à chaque réunion pour que la Ville puisse mieux accompagner le développement de ce secteur protéiforme et multiple.

C'est déjà plus de soixante acteurs des Musiques Actuelles de la Ville qui se sont exprimés lors de ces groupes de travail et qui ont produit un ensemble de recommandations et de pistes d'actions en lien avec le projet du « Métronum ». Cet espace doit être dédié à la filière Musiques Actuelles, véritable tête de pont professionnel et point de ralliement, de rencontres et d'échanges des différents maillons de la chaîne musicale. Cet équipement doit être aussi ouvert sur le quartier Borderouge et s'articuler avec les différents services et équipements de la ville.

Le foisonnement des initiatives et leurs dynamiques doit s'appuyer sur un outil accessible et performant qui permettra les rencontres et les échanges, la coopération dans un esprit complémentaire et non concurrentiel.

Ce lieu favorisera le regroupement des acteurs, suscitera des collaborations et des mutualisations tout en co-construisant une dynamique du secteur et son rayonnement bien au-delà de la Métropole.

#### Les groupes de travail ont été animés par

**Hervé Bordier** (Ville de Toulouse) **Williams Bloch** et **Cyril Della-Via** (Avant-Mardi).

Le secrétariat de séance a été effectué par **Michel Mathe** (Chargé de communication au Service de l'Animation Socioculturelle).

- ▶ Comptant quatre emplois dont un aidé par le Conseil Régional, le festival *Convivencia* plaide pour le dispositif de groupement d'employeurs, outil primordial notamment pour la mutualisation d'emplois administratifs.

Créé en 2005, le groupement d'employeurs OPEP Culture mutualise aujourd'hui des emplois pour six structures culturelles toulousaines. Il est parti prenante du Cluster Ma Sphère.

Par ailleurs, Le COUAC tente de convaincre les élus de mettre en place un dispositif d'aide à l'emploi associatif sous la forme de contrats

de trois ans avec une évaluation permanente du travail et de l'utilité sociale.

### Préconisations

Le groupement d'employeur doit bénéficier d'un amorçage financier de la part de la collectivité afin de diminuer les coûts de fonctionnement et atteindre ensuite un seuil viable de nombre de membres usagers et d'emplois mutualisés.

Il existe une dynamique de réseau territorial actif. Ces outils sont en développement et doivent

s'ancrer durablement. Le positionnement d'une partie de ces outils dans le Cluster permettra une politique de consolidation et de création d'emplois. Le mécénat, s'il délaisse l'apport financier, peut s'exprimer par le prêt temporaire de salariés au secteur associatif (mécénat de compétences).



## Groupe de travail n°6 « La Diffusion »

Mercredi 6 juin 2012 - Le Mandala

*Le marché peut se mêler de l'underground mais l'underground peut faire mieux que le marché.*

Mickaël Athias, les Productions du Possible

### Préambule

La diffusion des artistes sur une scène devant un public a toujours été le moteur principal de la dynamique artistique des Musiques Actuelles ces vingt dernières années. Elle se caractérise depuis toujours par une volonté farouche d'individus passionnés et investis de faire partager leur engouement musical au plus grand nombre en programmant des artistes partout où cela est possible. Tous les espaces sont utilisés qu'ils soient publics, privés, mixtes ou alternatifs. L'environnement toulousain est caractérisé par un tissu associatif très important qui souhaite depuis longtemps pouvoir disposer d'un outil

de diffusion accessible et abordable, c'est une de leur principale préoccupation, car actuellement ils louent « aux privés » et prennent donc des risques financiers.

### Témoignage des invités extérieurs

Le secteur de la diffusion se trouve au carrefour de trois sphères distinctes :

- ▶ La sphère marchande. Lieu de la production phonographique, du spectacle et du divertissement, elle connaît outre une massification de sa production, un effet de concentration des entreprises.
- ▶ La sphère publique. Chargée de la redistribution des richesses, elle doit effectuer des choix politiques autour de la diffusion : financer de grands équipements de spectacle, développer des offres tarifaires attractives, favoriser la découverte...
- ▶ La sphère underground. Lieu de la création de nouvelles esthétiques mais également d'invention de nouveaux circuits économiques parfois basés sur des échanges non-monétaires.

À la croisée de ces trois sphères, le programmeur d'un équipement public spécialisé dans les musiques actuelles a le souci d'une juste répartition entre les esthétiques *mainstream* et *underground*, la fréquentation du lieu et son accès à la pratique amateur. Toutefois, si ces équipements sont à finalité sociale, les contraintes économiques auxquelles ils sont soumis les contraignent à adopter des logiques de rentabilité avec le risque d'assécher les secteurs associatif et privé sur leur zone d'influence.

Il s'établit plusieurs formes d'utilisation des salles de spectacle. Productions propres, co-productions, locations aux producteurs locaux, mises à disposition à des associations, résidences de création.

### Préconisations

Déjà rompus à l'organisation de spectacles dans divers cadres, les acteurs associatifs locaux manifestent leur intérêt pour les questions économiques et esthétiques liées à l'exploitation locale de la salle de spectacle. En premier lieu, ils sont attentifs à la relation que le lieu entend maintenir avec eux, notamment dans le respect de la diversité des esthétiques qu'ils représentent, dans l'accompagnement de leurs pratiques d'organisations préexistantes, dans la mise en œuvre d'une communication globale du programme prenant en compte leurs spectacles. Aussi préconisent-ils qu'un poste soit dévolu à cette médiation. Ils soulignent que, compte tenu de la jauge de la salle et son éloignement du centre-ville, le seuil de rentabilité sera difficile à atteindre pour des petites productions.

Si la gestion du débit de boisson lors des spectacles reste une question essentielle pour eux, ils craignent par ailleurs l'intrusion de producteurs « industriels » extérieurs qui monopoliseraient la salle afin de profiter d'une jauge confortable et de prestations techniques bon marché. Ils souhaitent pour y remédier que soient institués des quotas de programmations attribués à la production extérieure, à la production locale et à la pratique amateur. Ils suggèrent par ailleurs que des programmes récurrents soient mis en place pour fidéliser des publics (découvertes, cartes blanches...). Si la prise en compte des « tribus » apparaît nécessaire au respect la diversité des pratiques musicales, elle s'impose également dans la forme de communication car dans la réussite d'un spectacle, l'information numérique et l'activisme sur les réseaux sociaux supplantent désormais les communications massives.

### Invités extérieurs :

- ▶ Grégory Jurado (Directeur office culturel de Gignac – chef de projet Charleville-Mézières – Ex-Directeur des Cuizines)
- ▶ Thierry Pilat (Programmeur – Le FIL à St Etienne – Ex programmeur Ninkasi à Lyon)

### Participants :

- ▶ Tony Jolibois (Kalakuta Prod)
- ▶ Tayeb Cherfi (Tactikollectif)
- ▶ Anaïs Andret-Cartini (Le Mandala)
- ▶ Soufiane Djaffer (Shabaz)
- ▶ Fabrice Cabrera (Progrés Son / Intercollectif)
- ▶ Guillaume Gouzy (Arty Empty)
- ▶ Matthieu Narbonne (Friends Of P/ Connexion Live)
- ▶ Mickaël Athias (Les Productions du Possible)
- ▶ Mathieu Miegerville (Jerkov)
- ▶ Christophe Rymland (Jerkov)
- ▶ Hatem Ben Ismaïl (Salle Ernest Renan, Centre d'Animation des Chamois)

## Groupe de travail n° 7 « Les labels »

Mardi 2 octobre 2012 - Bibliothèque Croix Daurade

« La prise de risque d'une maison de disque constitue la valeur même de l'acte artistique. »

Bernard Villeneuve, Willing Production

### Préambule

Les mutations technologiques de ces dernières années ont vu le développement exponentiel d'internet et par la suite la dématérialisation des supports musicaux. L'industrie du disque est entrée en crise continue. Les labels indépendants ont toujours constitué une part significative, bien que réduite, du marché et ont donc aussi subi de plein fouet la crise du disque. Se définissant eux-mêmes comme des artisans, ils ont un rôle majeur sur les territoires (40 labels référencés en Midi-Pyrénées) car ils représentent plus de la moitié de la discographie française et sont le terreau et le garant d'une certaine diversité musicale. De nombreux dispositifs de soutien aux structures de production discographique au niveau régional ont vu le jour mais aussi des aides à l'installation, des aides à des plateformes de diffusion numérique. Autre enjeu, face à la réduction des surfaces de vente de la grande distribution et à la raréfaction des disquaires indépendants, il est nécessaire d'initier de nouveaux réseaux de distribution de proximité comme les bibliothèques et les médiathèques publiques ainsi que les librairies.

### Témoignage des invités extérieurs

Le marché du disque connaît une crise profonde. En l'espace de huit ans, il a perdu 60 % de sa masse. En conséquence, deux tiers des labels ont disparu et il ne reste que 250 disquaires sur les 3000 existants avant la crise. De marché de masse, il est devenu marché de niche en revenant à son étiage des années 70 tandis que l'achat en ligne ne représente encore que 20 % des ventes des maisons de disques. D'une pesée de 650 millions euros, ces dernières se placent désormais à égalité avec les recettes du spectacle vivant. Le

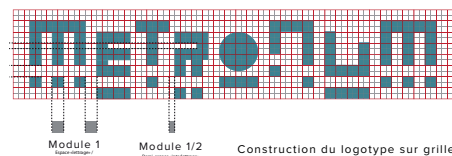
#### Invités extérieurs

- > David Godevais (Directeur du CALIF, Club Action des labels Indépendants Français, Paris)
- > Marie Imberdis (Coordinatrice de la fédération CdID, fédération de Labels Indépendants)

#### Participants

- > Guillaume Marty (Kalakuta Productions)
- > Laure Delsaux (FLIM)
- > Eric Thély (Disquaire Vicious Circle)
- > Jean-Bernard Bassach (Aljama Productions)
- > Michel Cloup (label Michel Cloup)

commerce du disque ne réalise que 30 % de marge sur les ventes là où la plupart font entre 300 et 500 %. Dans ce contexte morose, Toulouse se place après Paris pour son nombre de disquaires mais souffre de son éloignement des centres de décision qui favorisent les actions de soutien à la filière. Cette dernière n'ayant pas le sens de l'intérêt collectif comme celle du cinéma qui, avec la création du CNC, a constitué un des fondements de l'exception culturelle française. Dans ce contexte déprimé, les labels indépendants ne disposent que d'un accès réduit à la petite comme à la grande distribution. La survie peut passer par une syndication de moyens comme le promet la plateforme CDID. Cette dernière regroupe 234 labels qui mutualisent un poste de travail dévolu à la diffusion, la médiation, la collecte et la redistribution de recettes selon un système de répartition entre la plateforme, la filière et les labels. Le Disquaire Day, importé des États-Unis et déjà existant à Paris, peut également constituer une occasion de visibilité pour les labels.



- > Guillaume Barraband (label Toulouse en Scène)
- > Bernard Villeneuve (label Willing Productions)
- > Coline Renaudin (conservateur en charge de la musique pour la Bibliothèque de Toulouse)

#### Mairie de Toulouse

- > Vincentella De Comarmond (Maire adjointe à la Culture)

#### Conseil Régional Midi-Pyrénées

- > Georges Mira, Chargé de Mission Musiques Actuelles (DCAV Conseil Régional Midi-Pyrénées)

Disparates dans leur production comme dans leur accès à la distribution, les labels rappellent que leurs actions permettent de hisser des groupes de musiciens hors de l'underground. Toutefois, les disquaires parfois soumis à la diversification de leur activité pour financer la cherté des murs, ne peuvent proposer que du dépôt-vente en petite quantité. En l'absence de médiation suivie, les bornes d'écoute installées à la Médiathèque José Cabanis sont peu utilisées et ne favorisent pas nécessairement la sortie d'albums d'artistes et de labels indépendants. En conséquence, les petits producteurs et les musiciens écoulent plus de CD à la sortie des concerts que dans les surfaces de vente.

### Préconisations

Si le concert et la vente de phonogrammes sont liés, l'organisation de concerts de type show-case aux abords des petits magasins de disque pourrait apporter de la visibilité aux labels et artistes de même que la permission de vente durant les concerts dans la future salle du Métromum. Au-delà de ces actions de promotion des artistes, ses membres ne portent pas le même avis sur les possibles actions de la collectivité. Si certains souhaitent son aide pour financer la production phonographique, d'autres affirment que les mécanismes d'aide publique n'ont jamais financé que des productions perdues d'avance. Par contre, tout le monde s'accorde de la nécessité de l'intervention des pouvoirs publics pour soutenir la Flim.

### Actions

Une aide à la communication est proposée pour les manifestations de la Fédération des Labels Indépendant de Midi-Pyrénées (FLIM) ainsi que pour le Disquaires Day.

Le Métromum verra la mise en place de bornes d'accès permettant la consultation de contenus artistiques.



## Groupe de travail n° 8 « L'économie »

Lundi 17 décembre 2012 - Toulouse Métropole

*Il n'existe pas de filière des musiques actuelles, c'est plutôt un écosystème qui relève à la fois du secteur public et du secteur marchand*  
Gilles Castagnac, IRMA

### Préambule

Même si les Musiques Actuelles ont souvent été adossées aux industries musicales ou aux industries du divertissement, la filière revendique depuis longtemps l'appartenance à un tiers secteur économique, ni marchand, ni public mais hybride et pluriel, c'est-à-dire prenant en compte le principe de réciprocité et non monétaire. En cela, elle se rapproche de l'économie sociale et solidaire notamment par leur taille comparable aux très petites ou micro-entreprises. Ces caractéristiques entraînent tout à la fois une organisation fortement coopérative et des formes particulières de poly-compétence des personnes qui animent ces entreprises et y travaillent. Aujourd'hui, plus que jamais, le secteur cherche de nouveaux équilibres par la mutualisation et la coopération ou par l'innovation.

### Témoignage des invités extérieurs

La filière des musiques actuelles n'est pas un tiers secteur (ni public ni marchand), qui est une posture plutôt qu'une réalité car cet écosystème relève, des deux à la fois. Deux caractéristiques de ce secteur résident dans la poly-compétence de ses opérateurs et dans son intégration dans un circuit court. Le fameux travail à « 360° » défendu à l'intérieur de ce système relève également du poncif car avec la crise tous les opérateurs en viendront à effectuer du développement d'artistes. Dans ce système peu normé, d'une grande force associative mais d'une grande faiblesse économique, l'accumulation de savoir-faire n'entraîne pas d'accumulation de capital, les emplois ne sont pas sécurisés et la récupération des biens s'effectue dans la difficulté. Pourtant, si ce secteur est souvent associatif, il trouve son origine dans une logique marchande antérieure à l'invention des politiques publiques en sa faveur. Un groupe de musiciens reste une entreprise qui défend une marque et qui entend, à plus ou moins long terme, en tirer un revenu. À l'exception de quelques produits préformatés par l'industrie musicale, les artistes qui bénéficient d'un succès national voire international passent obligatoirement par ce système dont le

cœur économique reste le spectacle vivant. Toutefois, la vie de ce système ne nécessite pas que des scènes. Il a besoin pour subsister d'écoles de musique, de locaux de répétition, de studios d'enregistrement, de labels et de processus d'accompagnement artistique. Par exemple, l'effet de concentration notamment dû au calcul de rentabilité et à l'augmentation des jauges des salles de spectacles peut entraîner une casse de la vie associative locale.

Même si ce système agit pour une grande part sous statut associatif et qu'il se définit avant tout par l'absence de gestion lucrative individuelle, par la mixité de ses ressources, par son utilité sociale et collective, cet écosystème a le devoir de rendre compte localement des effets économiques induits par son activité sur son territoire d'intervention.

Souvent par hasard et par défaut, les associations culturelles agissent sous le couvert d'une opacité comptable interdite aux entreprises, leurs comptes ne sont pas publiés. La pesée économique, préalable à l'étude de marché ou l'accès au crédit reste difficile. De fait, les critères édictés pour l'obtention de prêt entrent souvent en contradiction avec les pratiques du secteur culturel et de la création.

### Débat

La diversité des actions, prônent certains opérateurs associatifs, garantit la stabilité des structures et celle de leurs projets. Cette logique d'entreprise peut-elle s'appliquer à tout le système économique des musiques actuelles ? Quand l'un des principaux opérateurs privé toulousain licencie trois personnes durant l'année 2012 et ce, malgré une activité à « 360° », on constate que la crise s'est installée au cœur de l'écosystème des Musiques Actuelles. La relation entre la création et l'économie véritable reste à trouver, affirme l'un des participants. Au regard de cette crise, l'argent public doit-il « mettre sous perfusion » des artistes que le marché peine à absorber ? Un fossé se creuse entre les acteurs du secteur. D'un côté, des associations agissant dans l'intérêt d'une esthétique ou d'un ensemble de valeurs sociales, de l'autre des opérateurs défendant des postes de travail.



### Préconisations

Le groupement d'acteurs locaux dans une pépinière et/ou un Cluster répond en partie aux contraintes économiques.

De plus l'intérêt d'une cellule d'aide locale composée de membres de Midi-Pyrénées Actives et d'administrateurs simplifierait l'accès aux outils financiers pour les structures.

Il faut aider les investisseurs publics à évaluer les ressorts économiques des projets des associations culturelles. On pourrait envisager la mise en place d'un fonds de garantie/caisse de solidarité dont les recettes proviendraient d'un prélèvement à la source dans le secteur musical, et/ou de mobiliser des Fonds du Crédit Municipal.

#### Invités extérieurs :

- > Gilles Castagnac (Directeur de L'IRMA)
- > Yves Bommenel (Secrétaire Général de l'UFISC, directeur de la MDS)
- > Jean-Luc Trolliet (Midi-Pyrénées Active)

#### Participants :

- > Nicolas Son (Cluster Ma Sphère/Klakson)
- > Nicolas Soulié (Rue de Siam)
- > Gilles Jumaire (Bleu Citron)
- > Den Daubresse (Pavillons Sauvages)
- > Hamza Medkouri (Samba Résille)
- > Stéphane Robert (Cricao)
- > Pascal Chauvet (Le Bijou)
- > Monique Bajolle (Directrice de l'Accompagnement des Entreprises et du Développement de l'Emploi à Toulouse Métropole)

**Un dossier documentaire a été réalisé pour chaque atelier.**

**Ils seront téléchargeables sur le site d'Avant-Mardi :**

**[www.avant-mardi.com](http://www.avant-mardi.com)**

**PROJECTION DE 4 NOUVEAUX GROUPES DE TRAVAIL EN 2013**  
**La formation professionnelle - Le numérique - Les événements - Les médias**

Concertation territoriale coordonnée par

